

Séance du 18 mai 2017

L'an deux mil dix-sept et le dix-huit mai à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRIER Patrice.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf M. VIELLARD Vincent
Monsieur LEFORT Clément a donné pouvoir à Monsieur TIAFFAY Patrice,
Madame TESTARD Claire a donné pouvoir à Monsieur ROYER Jean-Marc,
Madame MICHEL Rafaële a donné pouvoir à Madame DAUBENFELD Nicole.

Date de convocation : 9 mai 2017

Madame THOURAULT Sylvie a été nommée secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 27 avril 2017 est lu et approuvé.

I – Tirage des Jurés d'Assises

Le conseil municipal procède à l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2018 en tirant au hasard 6 personnes sur la liste électorale de la commune. La cour d'appel de Reims désignera, au sein de cette liste, les deux personnes retenues.

II – Délibérations

➤ **N° 36/2017 Convention pour accord de partenariat pour l'occupation du domaine public en vue du dépôt de conteneurs de collecte textile**

Monsieur le Maire rappelle que la communauté urbaine du Grand Reims organise la collecte de textile en apport volontaire.

Afin d'actualiser les conditions de fonctionnement de ces collectes et porter à deux les points d'apport sur la commune, il convient de mettre en place de nouvelles conventions et d'y intégrer une autorisation d'occupation du domaine public.

La convention est établie pour un an et se renouvellera par reconduction expresse par période d'un an pour une durée totale ne pouvant pas excéder 5 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par dix-huit voix pour,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Grand Reims et le collecteur, ainsi que tout document y afférent.

➤ **N° 37/2017 Mise en accessibilité des ERP – Approbation de l'Avant-Projet Définitif (A.P.D.)**

Lors de sa réunion du 27 avril, le conseil municipal a approuvé l'Avant-Projet Sommaire pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux établi par le cabinet Q.C.S.

L'avant-Projet Définitif a été présenté le 16 mai par Madame Naima AMZIANE, architecte chef de projet, au cabinet Q.C.S.

L'enveloppe financière est arrêtée à la somme de :

Bâtiments	Montant HT	Montant TTC
Centre de conférences et d'animations	63 304,00	75 964,80
Caisse des Ecoles	16 670,00	20 004,00
Ecole Maternelle	7 680,00	9 216,00
Ecole Primaire	31 440,00	37 728,00
Gendarmerie	12 180,00	14 616,00
Salle communale	45 575,00	54 690,00
Tennis couvert	44 725,00	53 670,00
Eglise	1 680,00	2 016,00
TOTAUX	223 254,00	267 904,80

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Par dix-huit voix pour,

- Approuve l'avant-projet définitif de mise en accessibilité des établissements recevant du public élaboré par le cabinet Q.C.S. ainsi que le coût prévisionnel des travaux,
- Décide de lancer la consultation selon la procédure adaptée,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

➤ **N° 38/2017 CUI CAE – Modification de la quotité horaire**

Par délibération du 2 mars 2017, le conseil municipal a créé un emploi en CAE-CUI pour le recrutement d'un agent administratif pour l'agence postale communale à compter du 27 mars 2017 pour une durée hebdomadaire de 21H.

En raison des contraintes liées à l'ouverture du coffre et à la clôture de la caisse, il a été nécessaire de porter le temps de travail à 22H.

Le conseil municipal,

Vu la délibération n° 14/2017 du 2 mars 2017 portant création d'emploi en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) du Contrat Unique D'Insertion,
Considérant la nécessité d'augmenter la durée hebdomadaire de service d'une heure par semaine en raison des contraintes liées à l'ouverture du coffre et à la clôture de la caisse,

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour,

Décide de porter le temps de travail à 22 heures hebdomadaires à compter du 27 mars 2017,

Toutes les autres dispositions de la délibération n° 14/2017 non contraires aux présentes restent applicables.

➤ **N° 39/2017 Tarification du droit d'occupation temporaire de la voie publique**

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le comité des fêtes organise une brocante le 11 juin prochain et qu'il convient de ce fait de fixer un droit d'occupation du domaine public pour ce type de manifestation,

Fixe le droit de place pour un emplacement de brocante à dix-sept euros (17 €) les cinq (5) mètres linéaires.

III – Grand Reims

Lors du bureau communautaire de ce jour, il a été acté la candidature de Madame Catherine VAUTRIN aux élections législatives.

Au niveau du FPIC, il sera versé aux communes de l'ex Reims Métropole, hors Reims, les mêmes montants qu'en 2016, sur les exercices 2017, 2018 et 2019 validés soit par délibération du conseil communautaire de la

communauté urbaine prise à l'unanimité, soit par délibération du conseil communautaire prise à la majorité des 2/3 et l'accord de l'ensemble des conseils municipaux.

Des réunions d'informations par pôle seront organisées au sujet de la taxe d'aménagement et de sa répartition.

La compétence sur les zones d'activité économique est basculée au Grand Reims.

Au sein du cabinet, il a été procédé au recrutement de Monsieur Benoit ROUX qui aura la tâche de faire la jonction entre les élus et les différentes directions du Grand Reims.

Au niveau des transports urbains, il a été acté la prise en charge à hauteur de 50% des titres de transport pour les étudiants, ce qui représente une enveloppe de 280 000 €. Les conditions seront communiquées ultérieurement.

IV – Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Bâtiments

Sur la salle des sports n° 1

- Réfection de la toiture du dojo : 42 913,61 € TTC

Sur la salle des sports n° 2 :

- Mise en suspens de l'installation d'une ventilation
- Accord pour la mise en place de miroirs dans la salle de gymnastique sous réserve de l'obtention d'un second devis auprès de la Miroiterie de la Neuville

Sur la gendarmerie

- Démoussage de la toiture : 47 251,53 € TTC
- Installation de VMC dans les 6 premiers logements : 5 239,58 € TTC
- Suite à l'avis de professionnels, désembouage non justifié, mais nettoyage régulier des radiateurs à la charge des locataires

Sur la sécurisation des écoles

- Pose de film discrétion : 3 523,20 € TTC
- Remplacement du portail de l'école maternelle : 6 420,00 € TTC
- Au niveau de l'école élémentaire : clôture et portail en suspens en attente d'une autre solution technique

Au fort de Montbré

- Réfection de l'accès : 8 940,00 € TTC

Casernement sapeurs-pompiers :

- Au 3 rue de Sillery, établissement d'un devis pour le remplacement de la porte bois par une porte sectionnelle, le démontage de la clôture et l'aménagement du fond de forme de la cour. Demande de prise en charge transmise au Grand Reims.

Sur l'école élémentaire

- En attente de devis pour le remplacement de la chaudière
- Consultation en cours pour la réfection des poteaux en sous-sol

Validation de l'acquisition de blocs béton pour la sécurisation des manifestations communales

Voirie

- Présentation de la fiche navette pour remonter les demandes d'intervention vers le Grand Reims
- Point sur la planification de l'éclairage public et la rénovation de la voirie par le Grand Reims
- Courrier au conseil général pour un aménagement sécurisant le rond-point des Poteaux
- Test de changement de priorités des voies suivantes sur la rue de Sillery après une information préalable : rue des Vigneuls, rue de la Cuche, rue de la Garenne, rue des Maraîchers, rue de Clairmarais, Cours des Fleurs.

Environnement

Réunion le 31 mai pour la fin de l'aménagement de la place de la mairie et les incivilités sur le terrain de boules, entre autres.

Informations – Communications

- Actualisation des informations pour le prochain guide de Taissy à effectuer
- Livraison de la nouvelle mouture du site Internet : réunion avec Imago à organiser
- En attente de devis pour le remplacement du panneau d'affichage

Enfance – Education

- Réunion le 11 mai pour étudier et valider les différentes demandes de dérogation

Jeunesse et Sports

- Rencontre avec le District Athlétique Club de Reims au sujet de la future corrida de Taissy organisée au profit de l'association « Ensemble pour Elles »
- Même circuit du « Run in Reims » qu'en 2016

Fort de Montbré

- Réunion du groupe de travail le 6 juin à 20H00 pour les journées du patrimoine

V – Questions Diverses

Le projet de l'allée des Termes peut se trouver suspendu jusqu'à la décision du tribunal administratif à l'encontre du recours sur le permis de construire par un habitant.

La poursuite des rythmes scolaires est conditionnée aux textes législatifs gouvernementaux.

Prochaines réunions de conseil :

- **Mardi 20 juin 2017**
- **Mardi 29 août 2017**
- **Mardi 3 octobre 2017**
- **Mardi 7 novembre 2017**
- **Mardi 5 décembre 2017**

BARRIER Patrice	THOURAULT Sylvie	GA Thierry
TIAFFAY Patrice	WATISSE Eric	ROULLÉ Annie
DUCHESNE Madeleine	CZUDAKIEWICZ Jean-Philippe	DESCHAMPS Isabelle
PETITJEAN Katya	HALLIER Vincent	BARRÈRE Céline
DA SILVA Karine	LEFORT Clément	DAUBENFELD Nicole
ROYER Jean-Marc	TESTARD Claire	MICHEL Rafaële
VIELLARD Vincent		